Compte-rendu de la 50ème Conférence des directions–GEPso-Pegase,

du mardi 3 novembre 2026

1220 inclusions au 2 novembre 2026

la prochaine conférence aura lieu le lundi XX décembre 2026 de 9h30 à10h30

la date reste à définir

Participants : Sandrine LAUXERROIS (Avrillé), Léa Bouillaud et Leila Teissier (La Roche sur Yon), Valérie VERSCHUERE (Dainville), Daniel ROUSSEAU, Mireille ROZE (ENP)

Excusés : Emeline BACHIRI (Chambéry), Frank GAUMARD (Mulhouse),

Ordre du Jour

- Vos actualités
- Vos questions
- Les actualités Pegase

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Actualités Pegase,

Mutation n'est pas disparition, le cadre administratif de Pegase change mais le choix – inscrit dans l'arrêté PCR – de conserver le même protocole de suivi santé et le Mediateam jusqu'à 7 ans reste entier.

Les données Pegase enregistrées dans le Mediateam permettent de confirmer des marqueurs précoces associés aux enfants protégés, prématurité X3, petits poids de naissance X3, absence de suivi médical (20%), absence de vaccination (25%) mais aussi d'appréhender des pathologies courantes de l'enfant comme beaucoup plus fréquentes en PE comme l'asthme, les caries dentaires, les retards de développement général et affectif. C'est un champ de connaissance peu exploré qui nécessiterait de pouvoir exploiter ces données dans la durée pour mettre en évidence ce qui est pressenti mais non mesuré et y être plus vigilants. On retrouve des dysplasies de hanche, disparues chez les autres enfants, la fréquence du reflux gastro-œsophagien. C'est vu mais pas quantifié et certaines pathologies ne sont pas encore identifiées comme marqueurs par le fait de leur fréquence supérieure car déjà un peu présentes en population générale. Conserver

l'enregistrement de ces données dans le Mediateam serait d'une grande richesse avec la possibilité d'exporter les bilans dans tout autre logiciel métier sans double saisie.

En Vendée par exemple le FDE confirme cela notamment pour les caries, du coup une IDE fait de la prévention bucco-dentaire, les enfants ne savent pas forcément se laver les dents. Les enfants ont des multi-pathologies physiques et psychiques, les équipes traitent ce qui se voit le plus durant l'accueil au FDE mais il faudrait en tirer des enseignements concernant la prévention.

Actualités des établissements

La Roche une nouvelle secrétaire nous permet de nous mettre à jour dans nos suivis Pegase, concernant le PCR n'ont pas de retours, le département a pris la main, il a cependant identifié le problème budgétaire lié au projet. Rencontrent encore des situations où les FA ne veulent pas assurer les rdv médicaux, où il faut négocier et continuer d'informer.

Dainville l'EPDEF a conventionné avec Filieris, qui est un organisme d'offre de soins, pour donner accès plus facilement aux soins car il existe certaines zones de déserts médicaux sur le territoire : dentistes praticiens. Pegase est dans le mouvement, il reste un médecin de PMI qui intervient auprès de la pouponnière. Beaucoup de questions subsistent : faut-il continuer les inclusions jusqu'à fin 2026 ? qu'en sera-t-il de l'IDE coordo ? comment gérer le delta entre le financement PCR et celui de Pegase ? comment le département va se positionner pour le PCR ? Assurés que Pegase continue.

Grâce à Pegase on parvient à ancrer le parcours de santé de l'enfant. Le fil conducteur est là, avec peu de rupture de parcours. La chance d'avoir ce parcours naissance 7 ans, ce qui est compliqué c'est de se dire que Pegase s'arrête à fin décembre. Alors que c'est une continuité à mettre en œuvre. C'est compliqué d'en échanger avec le département. Regardent le Nord, où il y a une dynamique et qui a déjà publié des offres d'emplois. Avez-vous des retours des autres départements ? très peu, la DGCS attend les notifications officielles pour informer. En IDF la notif est sortie, sur Paris, ce sera un consortium entre 1 association de PE, la PMI et Astérya. On ne sait pas comment les forfait de coordo vont être répartis ?

Avrillé le département est promoteur de PCR, avec un médecin en charge du projet , ont répondu ensemble, réunion de travail prévue la semaine prochaine avec le MREP pour voir comment continuer Pegase dans le PCR, avec une coordinatrice de grande qualité mais pas de financement de son poste, et la pouponnière sera structure secondaire. Ont reçu une 1ère réponse de l'ARS accompagnée d'une vingtaine de questions. Ne pas le

prendre pour une rupture. La question des services familiaux reste à travailler avec l'ARS. L'absence de coordo dans l'établissement va nécessiter 1 réorganisation dans les services. Une réunion du 13 nov où participeront les médecins et les infirmières de l'établissement. Par rapport au SI, pas de choix fait, font du bench marking actuellement. Le département a le log NOVA, qui ne convient pas, le département de Bordeaux a un log, ont bénéficié d'une démonstration de Evolucare, nécessité d'un volet prescription. En Vendée ont le logiciel IMAGO de Evolucare. Les médecins et les IDE du VSE ont été séduits. Sur la partie éducatif, SILAO est imposé par le département. A pris rdv avec l'ARS pour demander un financement du logiciel par l'ARS. Surtout que vous êtes en situation de monopole car vous êtes les seules à pouvoir déployer cette politique publique. Voudrait avoir un logiciel qui permet de codifier les actes de santé et de demander à l'ARS de les payer. **L'objectif c'est de calquer ce qui se fait dans le sanitaire**. Besoin de valoriser les actes sanitaires, sans oublier les déplacements. DR c'est très important car nous pourrons faire retour au ministère de ce sujet, si des avancées ont lieu. Le fait que les établissements ne soient pas rémunérés sur leurs actes sanitaires est une injustice par rapport aux autres secteurs comme en EHPAD et dans le handicap.

La question de la rémunération des actes médicaux est un combat crucial !

Groupe de travail en cours. Possibilité d'aller voir une démonstration d'IMAGO par les professionnels de Vendée. Q° Combien coûte EVOLUCARE ? en Vendée c'était le volet DUI qui était cherché. Ne savent pas car l'appel d'offre était centré sur les fonctionnalités éducatives.

Le modèle pegase peut continuer dans le PCR, il est autorisé par l'arrêté du 21 avril pour les pouponnières qui vont être structures de coordination secondaire. Le mandat que nous accorde la DGCS va nous permettre de les accompagner dans leur déploiement. Le fait nouveau c'est que plusieurs PMI nous ont contacté pour déployer ce modèle Pegase, car elles y trouvent du sens et souhaitent développer une cohérence dans ce suivi intensif pour toute une classe d'âge. Nous allons pouvoir leur apporter notre appui.

Ce compte-rendu sera versé dans votre Communauté de Pratique Direction

Rappel du nouveau lien https://www.programmepegase.fr/cdp-pegase

votre mot de passe segapedir

B'Coworker 02.59 17 02 02 07 50 74 35 81
35, rue du Château D'Orgemont
49000 Angers www.programmepegase.fr